

Genève, le 5 décembre 2001

<p>Pour la séance du 12 décembre 2001</p>
--

Note au Conseil administratif

Concerne : boucllement du crédit d'investissement no 242 de 150'000 francs destiné à l'aménagement d'un théâtre en faveur de Para-Surbeck

*Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,
Chers collègues,*

Vous trouverez en annexe une proposition de boucllement du crédit d'investissement no 242 de 150'000 francs voté le 14 septembre 1993 et destiné à l'aménagement d'un théâtre dans le centre artisanal au nos 31-33 rue Louis-Favre/ no 9 rue du Grand-Pré en faveur de la compagnie de théâtre Para-Surbeck.

Ce boucllement ne nécessite pas de crédit complémentaire.

PROJET DE DECISION

Sur proposition de M. Alain Vaissade, le Conseil administratif accepte la proposition de boucllement de crédit de 150'000 francs destiné à l'aménagement d'un théâtre en faveur de la compagnie Para-Surbeck.

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs, chers collègues, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain Vaissade

Distribution : 5 CA - 2 SG – département 1 – département 3 – service administratif et technique – service aux artistes et acteurs culturels